

GROUPAMA D'OC
SERVICE VIE
TSA 32010
31131 BALMA CEDEX
Tel : 05 65 67 71 54

UG 12 CR 46

685402 13873 3463

1/2

110



M LACROIX FREDERIC
368 CHE DES CARBONNIERES
46160 GREALOU

Objet : Déclaration de Revenus 2025 - Imprimé Fiscal Unique

Référence : 4N010576573X
(à rappeler dans toute correspondance)

Nanterre, le 24 février 2026

Cher Monsieur,

Afin d'établir votre déclaration de revenus, nous vous adressons le justificatif qui récapitule les opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers, que vous avez réalisées au cours de l'année 2025 auprès de Groupama Gan Vie. Celles-ci ont fait l'objet, comme nous y sommes tenus, d'une déclaration auprès de l'administration fiscale.

- **La partie haute** est conçue pour vous aider à établir votre déclaration de revenus. Les cases grisées numérotées correspondent aux rubriques qu'il convient de remplir dans votre déclaration, reportez les montants indiqués dans chacune d'elles. Ces sommes doivent être ajoutées aux autres revenus de même nature, que vous avez pu percevoir auprès d'autres établissements.
- **La partie basse** n'est plus à joindre à votre déclaration de revenus. Le document doit être conservé pour être présenté sur demande, aux services fiscaux.

Votre conseiller reste, bien entendu, à votre entière disposition pour toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans l'établissement de votre déclaration.

Nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Directeur Général Adjoint



Guillaume Pierron

Année 2025

JUSTIFICATIF A CONSERVER AVEC LE DOUBLE DE VOTRE DECLARATION DE REVENUS

Vous devez être en mesure de justifier, à la demande du Centre des Finances publiques, les sommes portées en revenus de capitaux mobiliers

DECLARATION RECAPITULATIVE DES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

MONTANT BRUT A DECLARER		PLAN D'EPARGNE EN ACTIONS	
Produits attachés aux retraits en capital des PER	2TZ	Références du plan	
Revenus exonérés		Date d'ouverture du plan	
PRODUITS DE PLACEMENT A REVENU FIXE		Date du premier retrait	
Gains	2TR	En cas de clôture avant	
Pertes		5 ans ou PEA en perte	
EPARGNE RETRAITE		Cumul des versements	
Cotisations PERP et assimilées	6RS	Valeur liquidative	
Cotisations des contrats "Madelin" et "Madelin agricole"	6QS	Retraits autorisés sur PEA de moins de 5 ans	
Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile		REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE	
Cotisations plan d'épargne retraite (PER)	6NS 2 061 €	Base du prélèvement	
Retraits en capital des PER	1AI	Montant du prélèvement	
PRODUITS POUR LESQUELS LES PRELEVEMENTS SOCIAUX ONT DEJA ETE APPLIQUES		PLAN D'EPARGNE POPULAIRE (PEP)	
Produits n'ouvrant pas droit à CSG déductible	2CG	Références du PEP	
Produits susceptibles d'ouvrir droit à CSG déductible en cas d'option pour le barème progressif	2BH	Date d'ouverture du PEP	
Produits ouvrant toujours droit à CSG déductible	2DF	BONS DE CAISSE ET DE CAPITALISATION	
DISPOSITION "DE RUYTER"		Capital remboursé	
Produits déjà soumis au seul prélèvement de solidarité	2DG	Capital souscrit	
PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET PRODUITS ASSIMILES		DISPOSITIONS "DE RUYTER" (TOUS TYPES DE REVENUS)	
PRODUITS DES CONTRATS DE MOINS DE HUIT ANS		Produits à imposer à la CSG/CRDS	
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis au barème	2YY	2DI	
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL	2XX	ECHANGES DIRECTIVE EUROPEENNE "DAC 1"	
Montant du PFL appliqué aux produits des versements effectués avant le 27/09/17		CONTRATS ET BONS DE CAPITALISATION ET PLACEMENTS DE MEME NATURE (ASSURANCE-VIE)	
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17	2ZZ	Produits et gains versés à des résidents de l'UE	
PRODUITS DES CONTRATS DE PLUS DE HUIT ANS		Retenue à la source appliquée à des résidents de l'UE	
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis au barème	2CH	CREDIT D'IMPOT	
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis à PFL	2DH	Crédit d'impôt restituable	
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17	2UU	2CK	
		Crédit d'impôt non restituable	
		2AB	
		Crédit d'impôt prélèvement	
		2CK	

Les renvois 1AI à 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n°2042

Année 2025

Cerfa 2561 Ter

DECLARATION RECAPITULATIVE DES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

DESIGNATION		DU PAYEUR		DU BENEFICIAIRE	
Nom ou raison sociale		GROUPAMA GAN Vie		LACROIX	
Prénoms				FREDERIC	
Complément d'adresse					
N° nature et nom de la voie		8 RUE D ASTORG		368 CHE DES CARBONNIERES	
Commune		PARIS		GREALOU	
Code postal		75008		46160	
N° de SIRET au 31.12.2025		34042761601428		Code bénéficiaire	
N° de SIRET au 31.12.2024				B	
		Les renvois 2AB, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE, 2UU et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042C			
INFORMATIONS GENERALES		COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION			
Période de référence		Date de naissance ou n° de SIRET		13/01/1975	
Guichet		Commune de naissance (libellé)		FIGEAC	
Références du compte ou numéro de contrat		4N010576573X			
Crédit d'impôt sur valeurs étrangères (hors PEA et/ou PEA-PME)		2AB		Département de naissance (code)	
Autres crédits d'impôt restituables		2CK		46	
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé		2CK		Nom d'usage	
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et/ou un PEA-PME(1)		8VL		Ass.-vie - Produits des versements effectués à/c du 27/09/17 avec abattement	
Frais et charges		2CA		2UU	
				Ass.-vie - Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement et soumis à PFL	
				2DH	
				Ass.-vie - Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL	
				2XX	
				Autres produits soumis à prélèvement libératoire	
				2EE	
PLUS VALEURS DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (INFORMATIONS FACULTATIVES)					
Montant après application éventuelle des abattements				Abattement pour durée de détention de droit commun	

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.